

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 4 JUIN 2024**

Membres								Date de convocation		
En exercice :	11	Présents :	10	Excusé :	2	Absent :	0	Votant :	11	30/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre le 4 Juin à 18H30, Le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alban VOSSION, Maire.

**Présents** : Mrs Alban VOSSION, Claude BOURDON, Gianni FERRO, Bernard LAPIERRE, Pierre LANEYRIE, Batiste FAVIER, Mmes Isabelle BERGER, Marie-Agnès TROUILLET, Céline JACQUOT.

**Excusés** : M. Jean-Claude LAPIERRE (a donné pouvoir à M. Alban VOSSION).  
M. Thomas ROLLET

**Absent** : /

**Secrétaire de séance** : M. Alban VOSSION

Monsieur Alban VOSSION, présente l'ordre du jour. En préalable, il demande à ce qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour de la présente séance. Le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord à l'ajout de cette question supplémentaire.

**QUESTION SUPPLEMENTAIRE N° 1 : RETRAIT ET MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 2023/006 RELATIVE A L'ATTRIBUTION DE DEUX PARCELLES DE VIGNES COMMUNALES (BAUX RURAUX)**

Monsieur le Maire explique que, à la demande de Maître BENOIT, il convient de retirer la délibération incomplète n° 2023/006 concernant l'attribution des parcelles de vignes communales.

Celle-ci doit mentionner la durée du bail de 18 ans et stipuler que les frais d'acte sont à la charge du preneur.

En conséquence, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retirer la délibération n° 2023/006 et de la remplacer par la présente délibération comportant les mentions demandées par le Notaire : durée du bail et frais d'acte à la charge du preneur.

Le prix de la location est fixé à 20 % du rendement de l'appellation.

**1) DEVIS TRAVAUX SALLE DES FETES**

Monsieur Gianni FERRO présente les devis reçus pour les travaux de la salle des fêtes. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer les devis suivants et tous documents se rapportant à cette opération :

- Entreprise BONGLET (murs) pour 14 135.30€ HT (16 962.36€ TTC)
- Entreprise TML (sols) pour 8 547.30€ HT (10 256.76€ TTC).

**2) DEVIS R2S DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR TRAVAUX DE VOIRIE 2024**

Monsieur Claude BOURDON présente le devis reçu de R2S pour la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie 2024. Il s'élève à 4 230.00€ HT (5 076.00€ TTC). Le Conseil municipal remercie R2S pour la remise de 10% accordée. Le Conseil municipal donne son accord sur le présent devis et autorise le Maire à le signer ainsi que tous documents se rapportant à cette opération.

**3) DEVIS TRAVAUX CASERNE DES POMPIERS**

L'entreprise CARRON et Fils va envoyer un nouveau devis pour les travaux de la caserne des pompiers. Il fera l'objet du prochain ordre du jour.

**4) VIDEO-PROTECTION ET REFERENTS PARTICIPATION CITOYENNE**

Au vu de l'augmentation des effractions et cambriolages (dans les logements comme dans les véhicules) au cours des derniers mois, le Conseil Municipal s'est à nouveau interrogé sur l'opportunité de renforcer la sécurité du village.

La question de la vidéoprotection a été débattue.

Certains villages autour de notre commune se sont équipés au fil des années et cela a produit des effets positifs. Certaines communes augmentent encore actuellement le parc de caméras afin compléter leurs installations.

Ces dispositifs produisent un sentiment de sécurité auprès des habitants dans ces communes, et en même temps créent un élément dissuasif pour les fauteurs de trouble.

Les images ne sont prises que sur les zones publiques et ne filmeront en aucun cas les parties privées.

Le Conseil Municipal, après les débats, décide de poursuivre les études de faisabilité :

- sur le plan technique pour étudier les implantations potentielles et les types de caméras à installer,
- sur le plan financier pour estimer le coût global et le reste à charge post subventions.

## **5) QUESTIONS DIVERSES/TOUR DE TABLE**

### **URBANISME**

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'avancée des dossiers d'autorisations d'urbanisme en cours.

### **PLU**

Dans le cadre du travail d'élaboration des PLUs communaux de Solutré-Pouilly et Vergisson, 2 réunions publiques de réflexion vont être organisées le lundi 1<sup>er</sup> juillet et le mardi 2 juillet 2024 à 18h30.

Le principe sera de faire un point sur l'avancement des travaux réalisés par le cabinet d'étude et les élus de chaque commune, puis de travailler collectivement sur les orientations paysagères, environnementales et urbaines des 2 PLU sous la forme d'un atelier participatif.

La commission PLU se réunira le 19 juin prochain.

### **TRAVAUX DE VOIRIE DU CHEMIN D'ACCES AU MUSEE**

Les travaux ont été reportés. Ils sont prévus pour le mois d'octobre 2024. Les viticulteurs riverains seront invités à une réunion avant les travaux.

### **PANNEAU DE LIMITATION DE VITESSE A POUILLY ET AU GROS BOIS**

Monsieur le Maire va contacter la Mairie de CENVES pour avoir son accord pour la Grange du Bois. Il va également relancer le DEPARTEMENT pour la mise en place de ces panneaux et pour la réparation du mur longeant la propriété de M. BESSON et Mme BOUCHACOURT.

### **RENOVATION ENERGETIQUE BATIMENT MAIRIE – ECOLE**

Une réunion a eu lieu le 29 Mai dernier avec le SYDESL et le PETR. L'isolation du bâtiment Mairie-Ecole devra être réalisée, notamment pour les logements afin d'obtenir un classement correct lors des prochains diagnostics de performance énergétique. En l'absence de travaux, les logements ne pourront plus être loués dans les prochaines années.

Le SYDESL et le PETR apporteraient leur aide pour la constitution du dossier d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Il convient de lancer l'étude dès 2024 pour permettre les travaux les années suivantes.

### **REAMENAGEMENT DE LA SALLE DE CLASSE**

Compte-tenu du nombre d'élèves en hausse à l'école maternelle, Madame SLONSKI demande s'il serait possible d'installer la salle de classe dans l'actuelle salle d'éveil, celle-ci étant plus grande.

Afin de déterminer la faisabilité de cette demande, une rencontre sera organisée avec le SIVOS et la Commission Bâtiments très prochainement.

### **GRAND SITE**

La question des énergies renouvelables a été évoquée lors de la dernière conférence des Maires avec le Grand Site. Il apparaît des difficultés pour la prise de décision et la mise en œuvre. Il convient donc de prévoir une séquence de travail avec le Grand Site pour fixer un cadre et faciliter les décisions.

### **TOUR DE TABLE**

Monsieur Gianni FERRO a participé à la dernière réunion du SIGALE.

La prochaine réunion SIVOS aura lieu le 13 Juin prochain Salle du Conseil en Mairie de SOLUTRE-POUILLY.

Monsieur Pierre LANEYRIE indique qu'il est difficile de changer les néons de la salle des fêtes. Une réflexion sera menée sur

ce point. L'entreprise DUBOIS va refaire les joints des WC de la salle des fêtes.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU**

LAPIERRE Jean-Claude	Excusé (Pouvoir à M Alban VOSSION)	ROLLET Thomas	Excusé
BOURDON Claude		BERGER Isabelle	
FERRO Gianni		VOSSION Alban	
LAPIERRE Bernard		Céline JACQUOT	
LANEYRIE Pierre		Batiste FAVIER	
TROUILLET Marie-Agnès			

### **LISTE DES DELIBERATIONS PRISES**

2024/035	Retrait et modification de la délibération N° 2023/006 relative à l'attribution de deux parcelles de vignes communales (baux ruraux)	2024/037	Accord devis R2S pour la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie 2024
2024/036	Accord devis travaux Salle des Fêtes : BONGLET et TML	2027/038	Poursuite des études de faisabilité pour la Vidéo Protection

La séance est levée à : 20H51

Date du prochain conseil municipal : Mardi 8 Juillet 2024 à 18H30